

MINISTÈRE
DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS.

BULLETIN
ARCHÉOLOGIQUE

DU
COMITÉ DES TRAVAUX HISTORIQUES
ET SCIENTIFIQUES.

ANNÉE 1884.



PARIS.

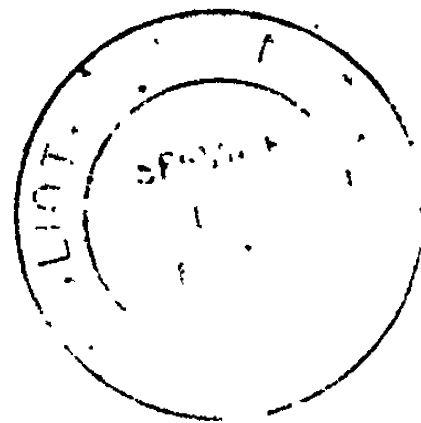
IMPRIMERIE NATIONALE.

M DCCC LXXXIV.

Fonds de Fict :

Pa. 8°

11280



BULLETIN
DU
COMITÉ DES TRAVAUX HISTORIQUES
ET SCIENTIFIQUES.

ARCHÉOLOGIE.

SÉANCE DU 12 MAI 1884.

PRÉSIDENCE DE M. LÉON RENIER.

La séance est ouverte à 3 heures.

M. le Secrétaire donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

M. le Secrétaire fait un rapport sommaire à la Section sur les diverses communications archéologiques faites au Congrès de la Sorbonne.

On a plusieurs fois reproché au Comité, dans ces dernières années, de ne publier dans son *Bulletin* aucun des Mémoires lus à la Sorbonne.

Les membres du Comité savent que la Section d'archéologie a toujours été disposée à publier dans son *Bulletin* les mémoires qui en paraîtraient dignes. Mais elle en a presque toujours été empêchée par les engagements pris par les auteurs eux-mêmes envers les Sociétés qui les avaient délégués, ou envers nos principales revues d'érudition.

Le Comité voulant éviter de faire concurrence à ces divers recueils, et trouvant inutile d'imprimer dans son *Bulletin* des travaux qui avaient leur place ailleurs, était naturellement réduit à n'en donner qu'une courte analyse.

Cette année toutefois, le bureau de la Section d'archéologie s'est préoccupé tout spécialement de cette question. Il s'est efforcé de

faire bien comprendre aux délégués des Sociétés savantes que le *Bulletin* serait ouvert à tous les mémoires jugés dignes de l'impression, et que leurs auteurs n'auraient point antérieurement promis à quelque autre recueil. Le bureau a pu obtenir de la sorte le dépôt d'un certain nombre de manuscrits, dont il est heureux de pouvoir proposer l'impression. M. le Secrétaire donne à la Section la liste de ces mémoires, qui est approuvée après échange de quelques observations.

M. le Secrétaire donne lecture de la correspondance :

M. l'abbé Albanès, correspondant du Ministère à Marseille, envoie copie de nouveaux documents sur le peintre Antoine Ronzen « dit le Vénitien ». — Renvoi à M. Müntz.

M. Barbier de Montault, correspondant du Ministère à Poitiers, envoie : 1° l'estampage d'un fer à hosties appartenant aux religieuses du Calvaire à Poitiers; 2° le fac-similé d'une inscription en vers du xvii^e siècle; 3° la copie de douze inscriptions du Poitou ou du Limousin. — Renvoi à M. de Lasteyrie.

M. Bourbon, correspondant du Ministère à Évreux, envoie copie d'un inventaire des biens de M^{sr} Yves de Viespont. — Renvoi à M. Darcel.

M. Dramard, conseiller à la cour de Limoges, envoie l'empreinte d'un sceau de Guillaume Ménier, bailli d'Étampes au xiii^e siècle, avec une notice sur ce personnage. — Renvoi à M. de Lasteyrie.

M. Jules Finot, correspondant du Ministère à Lille, envoie la copie d'un compte des sommes dépensées pour le transport des restes mortels de Charles le Téméraire de Nancy à Luxembourg, en 1550. — Renvoi à M. Demay.

M. Mayaud, membre de la Société historique et archéologique du Limousin, demande une subvention pour opérer des fouilles au mont de Joué, entre Limoges et Ahun, sur l'emplacement de l'ancienne Prætorium. — Renvoi à M. Bertrand.

M. l'abbé Pottier, président de la Société archéologique de Montauban, envoie une notice sur diverses églises à coupoles. — Renvoi à M. de Lasteyrie.

M. Voulot, conservateur du Musée d'Épinal, adresse une notice sur l'amphithéâtre de Grand (Vosges), avec quatre dessins. — Renvoi à M. de Barthélemy.

La Commission des monuments historiques de la Gironde

SÉANCE DU 16 JUIN 1884.

PRÉSIDENCE DE M. EDMOND LE BLANT.

La séance est ouverte à 3 heures.

M. le Secrétaire donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

M. le Président donne lecture de l'arrêté suivant :
Le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.

ARRÊTE :

M. Chabouillet, conservateur au Cabinet des médailles et antiques à la Bibliothèque nationale, est nommé vice-président de la Section d'archéologie du Comité des travaux historiques et scientifiques en remplacement de M. Ramé, démissionnaire.

Fait à Paris, le 2 juin 1884.

Signé : A. FALLIÈRES.

M. le Secrétaire donne lecture de divers arrêtés en date du 17 mai 1884, réglant la liste des membres honoraires, des membres non résidants, des correspondants et des correspondants honoraires du Comité.

M. le Secrétaire lit la correspondance :

La Société historique et archéologique de la Diana, à Montbrison, adresse une demande de subvention pour l'aménagement de son musée. — Renvoi à M. Bertrand.

La Société scientifique et littéraire des Basses-Alpes adresse une demande de subvention à l'effet d'opérer des fouilles dans la commune de Montfort (Basses-Alpes). — Renvoi à M. de Lasteyrie.

M. Barbier de Montault, correspondant du Ministère à Poitiers, envoie : 1° la copie par extrait de quinze testaments du XIV^e au XVII^e siècle, et 2° une notice sur une ancienne gravure italienne représentant la mosaïque du triclinium de Latran. — Renvoi à M. Müntz.

· I A M E L E ·
L I S · I A I M E
L A R O S E · I A I
M E L H O N E V R
· S V R · T O V T E
C H O S E ·

« Notre correspondant ne nous renseigne malheureusement pas sur la nature de cette rondelle, sur l'objet auquel elle a pu appartenir. Mais un croquis sommaire qu'il a joint à sa copie nous fait supposer qu'il s'agit d'une de ces plaques dont on ornait jadis la tête des mulets. Elle pourrait, en ce cas, être de date bien moderne, voire même ne pas être antérieure au commencement de ce siècle, mais nous n'osons nous prononcer sur sa date, la grossièreté du travail ne fournissant que des éléments trop incertains pour apprécier l'âge des objets de cette espèce. »

M. DE LASTEYRIE lit un rapport sur une communication de M. Dramard, conseiller à la cour de Limoges, au sujet du sceau de Guillaume Ménier, châtelain d'Étampes.

« M. Dramard avait déjà signalé jadis au Comité la matrice de ce sceau, découverte en 1866 par un maçon d'Étrechy et conservée actuellement au Musée d'Étampes. Le rapporteur chargé d'examiner cette communication avait manifesté le regret qu'une empreinte de cette matrice n'eût pas été envoyée au Comité afin qu'on pût la comparer avec un sceau du même personnage, conservé en original aux Archives nationales⁽¹⁾. M. Dramard a voulu faire droit à ce desideratum, et il adresse cette fois une excellente épreuve sur cire de la matrice du Musée d'Étampes.

« En comparant les deux pièces, il est facile de reconnaître que, malgré la similitude du type et l'identité de la légende, le sceau des Archives provient d'une matrice autre que celle d'Étampes, et antérieure à cette dernière d'un certain nombre d'années. Il existe probablement entre les deux une différence de date d'une trentaine d'années au moins. Le sceau des Archives remonte au temps de Philippe-Auguste, il est appendu à une charte de l'an 1211; la matrice d'Étampes n'est pas antérieure au règne de saint Louis.

« En effet, tandis que sur le sceau Guillaume Ménier est repré-

⁽¹⁾ *Bulletin du Comité des travaux historiques*, 1882, p. 70.

senté vêtu de la cotte de mailles des premières années du XIII^e siècle, et armé d'un écu sans armoiries; sur la matrice il porte la cotte d'armes, telle qu'elle devint à la mode sous le règne de saint Louis, et son écu est orné d'un lambel à cinq pendants. D'autres différences également caractéristiques se remarquent dans la forme du casque et dans le harnachement du cheval.

« M. Dramard a eu soin de joindre à son envoi une note où il cite tous les documents du XIII^e siècle où figure Guillaume Ménier. Cette note complète celle qui accompagnait la première communication. M. Dramard a trouvé mention de son personnage dans plusieurs actes du cartulaire de Morigny, dans les tablettes de cire de Jean Sarrasin, etc. D'après ces documents, Guillaume Ménier aurait été constamment au service du roi pendant une période de cinquante ans au moins (de 1207 à 1256). Mais, quoique le fait n'ait assurément rien d'impossible, on est en droit de se demander si ces diverses mentions se rapportent bien toutes au même personnage, et si pendant ce long intervalle de temps il n'y a pas eu deux personnes du même nom, le père et le fils sans doute. »

M. MÜNTZ rend compte d'une communication de M. l'abbé Albanès sur le peintre Antoine Ronzen :

« Dans un précédent travail M. l'abbé Albanès a fait connaître le nom de l'auteur du retable du couvent de Saint-Maximin : cet artiste, qui travailla dans le midi de la France pendant le premier quart du XVI^e siècle s'appelait Antoine Ronzen et avait pour patrie Venise⁽¹⁾.

« Les documents que M. l'abbé Albanès adresse aujourd'hui complètent la biographie du maître italien, dont le nom est écrit tour à tour Ronsini, Ronsendi, Rossendi et Rossin; ils le montrent en 1512 à Aix et en 1517 à Marseille. L'exécution du retable de Saint-Maximin l'occupe de 1517 à 1520, date à laquelle on perd ses traces. Il résulte d'un acte retrouvé par M. l'abbé Albanès que Ronsen était également sculpteur sur bois (*fusterius*).

« Les documents recueillis par M. Albanès méritent à tous égards d'être livrés à la publicité et M. Müntz propose au Comité d'en autoriser l'insertion dans le *Bulletin*. »

M. DESJARDINS demande à ajouter quelques mots à ce qu'il a dit

(1) *Revue des Sociétés savantes*, 1880, p. 208.